

Comprendre le sens de la défense totale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **60 (1972)**

Heft 8

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-273162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPRENDRE LE SENS DE LA DÉFENSE TOTALE

Aujourd'hui, en effet, ce ne sont plus la force et la puissance d'une armée qui nous garantirait la liberté, la sécurité et l'avenir, mais une chaîne faite de maillons représentant les multiples mesures et préparatifs touchant à tous les secteurs vitaux d'une nation et propres à affermir notre conscience nationale. A ce propos, il convient de relever que la solidarité de cette chaîne dépend de la résistance de chacun de ses maillons qui, en l'occurrence, sont la défense militaire, la protection civile, la défense nationale économique, la défense spirituelle et sociale. C'est pourquoi le fait de négliger ne serait-ce qu'un seul maillon — par exemple, la dé-

La protection civile fait appel à nous toutes

Le 1er août, nous faisons de beaux discours, nous rappelons le passé glorieux de notre histoire. C'est, pour certains, le seul moment de l'année où ils prennent le temps de réfléchir à ce que représente une patrie comme la nôtre dans le monde actuel. Pendant ces quelques instants de recueillement autour du feu, plus d'un homme, plus d'une femme se souviennent d'un fameux passage d'une des œuvres de Ramuz parlant de la famille qui doit être solide pour que le pays le soit aussi.

Le 1er août, c'est « le » jour où la chose la plus importante paraît être la sauvegarde de

notre patrimoine tel que nos ancêtres nous l'ont légué, soit un pays saint où les droits du peuple sont respectés. Il nous semble alors naturel de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette situation privilégiée dure. Mais les réflexions ne suffisent pas, il faut agir. Pour atteindre ce but, cher à la plupart des Suisses, nous devons tous et toutes y mettre du nôtre. L'une des façons de prouver notre bonne volonté et notre esprit de solidarité est d'œuvrer au sein de la Protection civile où la participation féminine, dans les diverses sections, est particulièrement souhaitée.

mesure de faire dans son cercle de vie personnel, dans son foyer, dans sa famille, met par là en danger non seulement lui-même et ses proches, mais aussi son voisinage immédiat. La même chose peut se dire des préparatifs de la défense économique.

Se rendre compte du sens de la défense totale et du rôle que chacun doit remplir pour assurer le maintien de la communauté et de la patrie : tel est le fondement de l'existence humaine commune. La compréhension mutuelle et l'aide à son prochain sont essentielles pour que le destin commun des Confédérés puisse affronter d'éventuelles épreuves très pénibles, voire incroyablement dures. Pour cela, point n'est besoin de paroles et d'actes grandiloquents. Ce qu'il faut, c'est que chacun assure sa part de petites charges qui permettent de préparer une protection civile efficace que les Suisses ont approuvée en acceptant la loi fédérale en la matière.

Par le truchement d'une protection civile efficace, insérée dans la défense totale, nous contribuerons aussi à élever toujours plus le prix qu'il faudrait payer pour attaquer notre pays. Un dispositif de défense bien conçu dans chaque domaine et le maximum de préparatifs entrepris pour garantir la survie de notre peuple en cas de guerre ou de catastrophe sont deux facteurs qui offrent aussi une chance certaine de ne pas être directement touchés par les effets d'un éventuel conflit armé. Aujourd'hui, il n'est plus seulement question d'une neutralité armée, mais avant tout d'une neutralité protégée.

(Communiqué de la Protection civile.)



fense nationale économique — aurait pour conséquence que ni une armée forte ni une protection civile bien organisée ne pourraient nous garantir une chance de survie.

Malheureusement, l'on omet encore trop souvent de penser que la survie d'un pays et de ses habitants n'est pas la seule affaire de l'armée ou de n'importe quelle autorité, mais que chacun de nous — homme ou femme — est per-


sonnellement responsable de ce que nous puissions, en tant que nation, vivre en liberté et de manière indépendante. Les mesures de protection civile et de défense nationale économique commencent chez nous-mêmes, au sein de la plus petite cellule de l'Etat, dans la communauté familiale. Si tous les habitants de ce pays ne sont pas convaincus de cet état de choses, les préparatifs de l'armée et des autorités ne

sauraient plus suffire. Si l'on ne songe pas que notre Confédération doit être comprise comme telle dans tous les domaines de la défense et que chacun de nous a davantage à perdre que ce qu'un soldat étranger arrivé sur notre sol ne saurait apporter, nos coûteux préparatifs de défense seraient vains. Aujourd'hui et sur le plan intellectuel, il importe avant tout de reconnaître que le ou les éventuels adversaires de demain — et alors même qu'ils se camoufleraient en libérateurs du « joug capitaliste » — renonceraient à une intervention militaire risquée et coûteuse. Ils veulent ébranler la force de la Suisse de l'intérieur et endormir la pensée : le fruit mûr devrait tomber sans résistance et sans foi en une défense possible.

... ET D'UNE NEUTRALITÉ PROTÉGÉE

Restons à la protection civile qui, dans le cadre de la défense

humanitaire de notre temps et qui pourrait se révéler des plus utiles non seulement en temps de guerre mais en cas de catastrophe aussi. Le développement à venir de la protection civile, tel qu'il est prévu selon la conception 71 requiert à leur foyer la collaboration de tous les hommes de bonne volonté. Ce n'est pas simplement l'Etat qui a donné cet ordre. Les autorités, selon la loi approuvée par le peuple, sont responsables de la survie de notre population et par là des préparatifs à entreprendre en temps voulu et de manière judicieuse. Celui qui se soustrait à cette obligation, que ce soit en signe de protestation, par incompréhension ou par commodité, se retire aussi de la communauté qui l'oblige à porter des charges dont il devrait assumer la responsabilité. Celui qui refuse d'entreprendre les préparatifs de protection civile qu'il serait en



Institut de Beauté
LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes
Diplôme international Cidesco

Rue Pierre-Fatio 17 GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31 Membre de la FREC

LA PHYTOTHERATHRIE

Le soin du cheveu par les plantes

Pour conserver votre plus belle parure...
Apprenez à soigner votre chevelure

Traitements, conseils et vente :

Parfumerie LEUTHOLD	Confédération 8
Coiffure Michel CHAPOU	Vieux-Collège 10
Coiffure Ernest ZACH	Malagnou 62
Coiffure ROCHAT	Rue du Stand 46
Le Coin Coiffure J.-F. BUFFARD	Vésenaz

~~~~~

~~~~~

LISEZ

« FEMMES SUISSES »

~~~~~

~~~~~

Femmes Suisses

paraissant le troisième samedi du mois
Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Présidente du comité du journal
Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable
Huguette Nicod-Robert
Le Crêt-des-Pierres
1092 Belmont

Administration
Monique Lechner-Wiblé
19, av. Louis-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 46 52 00
C.C.P. 12 - 11791

Publicité
Annonces-suisse S.A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement
1 an : Suisse Fr. 15.—
étranger Fr. 17.—
de soutien Fr. 20.—

Imprimerie Nationale, Genève

SUPERBA, EMBRU, ÉLITE,
DUNLOPILLO...

les grandes marques ne sont pas chères!

voyez DAMON-LITERIE

Carouge, 8, rue des Moraines,
tél. 42 03 35.
Ouvert de 14 à 19 h. et le samedi toute la journée. Stationnement privé.

Chuard & Francoz

Décoration

Réparation meubles anciens

Rue du Rhône 110 GENÈVE Tél. 24 93 35

le gaz est indispensable

YOGA



ÉCOLE DE YOGA ANNE BRUGGER

Le Hatha Yoga est un moyen d'acquiescer le calme et la stabilité intérieure. Il vous aidera,

à vous concentrer,
à vous détendre,
à ne plus avoir d'insomnies,
à équilibrer votre système nerveux,
à régulariser votre digestion,
à rajeunir tout votre organisme,
à découvrir vos possibilités pour une vie réussie.

La pratique du yoga favorise l'épanouissement de la personnalité; le but visé est la réalisation du soi profond dans sa manière d'être dans le monde.

Nouveaux cours pour débutants

Leçons d'essai pratique (Fr. 10.—)

Genève : inscription tél. 022/25 57 08 (dès 10 h.)
Lundi 18 septembre : 10 h. 15 et 19 h. 50
Mardi 19 septembre : 12 h. 20, 14 h. 45 et 19 h. 10
Anciennement : Salle Centrale (durant 15 ans)

Nouvelle adresse : 40, r. Jacques-Dalphin, Carouge

Lausanne : inscription tél. 021/25 24 13 (de 9 h. à 13 h.)
Lundi 11 septembre : 9 h. 45, 12 h. 20 et 20 h.
Mardi 19 septembre : 18 h.

Salle : 26, avenue de Rumine, St. Andrew's House

Clarens : inscription tél. 021/61 46 12 (de 9 h. à 13 h.)
Salle : 35, rue du Lac

(Les cours pour avancés débutent le 25 septembre 1972.)

ZA-ZEN